



## DÉCLARATION du COMITÉ FÉDÉRAL NATIONAL de la FNAS F-O

### RETRAIT du PACTE de RESPONSABILITE !

Lors de notre précédent Comité Fédéral National du 11 octobre 2011, nous déclarions : « Dans le contexte de crise généralisée du système, les mesures de restrictions budgétaires détruisent le secteur social et médico-social privé à but non lucratif, détériorent sans cesse les conditions de travail des salariés, mettent gravement en cause les conditions d'accueil et d'accompagnement des usagers, provoquent des licenciements économiques, et font de l'austérité salariale le quotidien des travailleurs sociaux. »

Si les salariés n'y mettent pas un coup d'arrêt, le pacte de responsabilité initié par le Président de la République le 31 décembre 2013, en application stricte de la politique d'austérité décidée par la commission Européenne aggraverait considérablement cette situation.

#### **Notre constat : « toujours plus pour les actionnaires, toujours moins pour les salaires »**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité pour l'Emploi provoque d'ores et déjà une augmentation des dividendes versés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 de 30,3 %, soit environ 40,7 milliards d'euros. Avec le pacte de responsabilité, ce sont 40 milliards supplémentaires d'exonérations de cotisations sociales et fiscales pour les patrons, 50 milliards d'économies sur les budgets publics et sociaux. De plus le patronat, jamais satisfait, non seulement ne compte pas créer d'emploi mais revendique de tailler le Code du Travail en pièce (gel des seuils sociaux, fin des 35 heures, suppression de jours fériés, etc.).

Pendant ce temps-là, nos salaires sont gelés, et le chômage continue de progresser avec un taux de plus de 10 % qui touche particulièrement la jeunesse.

Le Gouvernement VALLS 2 cherche par tous les moyens à faire passer son pacte de responsabilité, qui signifie pour notre secteur :

- le blocage de la valeur du point et des salaires,
- la dégradation des conditions de travail,
- l'aggravation de la souffrance au travail,
- l'augmentation des licenciements pour inaptitude,
- l'absence de remplacements,
- la déqualification des postes avec le retour des faisant fonctions,
- le transfert des tâches,
- l'amplification du passage de la notion de « qualité » à celle de « performance »,
- les suppressions de postes, les fermetures d'établissements ou de services, les restructurations et les fusions absorption,
- l'amplification du bénévolat.

Les employeurs d'une économie dite « sociale et solidaire » collaborent totalement à cette politique d'austérité. Dans le but de réduire le coût du travail, ils ont proposé des accords de branche dérogatoires et régressifs sur le temps partiel, la qualité de vie au travail, le contrat de génération, la formation professionnelle, les complémentaires santé obligatoires. C'est le sens même du projet de convention collective unique du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, nouvelle arme pour remettre en cause les congés trimestriels, les déroulements de carrière, la reprise d'ancienneté, les classements conventionnels en fonction des diplômes par l'introduction de « critères classant », l'ensemble de nos droits syndicaux.

Le blocage des salaires, la dégradation des conditions de travail et le recul de l'âge légal de départ à la retraite, ont un effet direct sur l'état de santé des salariés et mettent en danger nos systèmes de prévoyance collective.

Le Comité Fédéral National de la FNAS F-O condamne l'ensemble des responsables de cette situation et les conséquences de leurs décisions. Il réaffirme que le secteur social et médico-social est en grand danger. Il considère que la question de la mise en œuvre du pacte de responsabilité concentre l'essentiel des attaques contre notre Protection Sociale, contre les Services Publics piliers de l'égalité Républicaine.

Il réitère son attachement à la Sécurité Sociale fondée sur la cotisation sociale, socle du salaire différé, qui confère aux travailleurs un droit de propriété sur la Sécurité Sociale et une garantie pour son avenir. Il dénonce les nouvelles mesures annoncées dans la branche famille de la Sécurité Sociale au nom de l'austérité et exige le maintien intégral et l'amélioration du niveau des prestations familiales.

Le Comité Fédéral National exige l'abandon des lois de territorialité issue de l'acte III de la décentralisation. La disparition des communes et des départements éloignerait les bénéficiaires de l'action sociale des centres de décision, favoriserait l'ouverture à la concurrence et à la privatisation des établissements médico-sociaux.

Seule l'augmentation de nos salaires peut permettre l'amélioration de notre pouvoir d'achat et par conséquent ouvrira la voie à une reprise de l'activité économique.

### **Et maintenant, quelle issue ?**

Le Comité Fédéral National salue la décision Confédérale de quitter la conférence sociale en juillet 2014, pour signifier son opposition à toute austérité qu'elle soit syndicale, patronale ou gouvernementale. C'est un point d'appui pour résister à cette politique. Sur la base de ce refus le Comité Fédéral National invite ses syndicats à s'adresser à tous les professionnels du secteur afin de construire le rapport de force nécessaire pour mettre un terme à cette politique en leur proposant :

- D'engager et d'amplifier une large campagne d'information et de mobilisation des salariés, à travers l'ensemble des départements,
- De réunir des Assemblées Générales (d'établissements, départementales), si possible unitaires, sur la base des revendications suivantes :
  - **Retrait du pacte de responsabilité,**
  - **Augmentation générale des salaires,**
  - **Application, maintien et amélioration de toutes les Conventions Collectives du secteur,**
  - **Arrêt des restructurations et des fermetures de services,**
  - **Maintien de tous les emplois et embauches des personnels nécessaires,**
  - **Pour un financement du secteur social et médico-social à la hauteur de ses besoins.**

**Le Comité Fédéral National constate l'inefficacité des journées d'action à répétition qui n'offrent comme perspective aux salariés que de manifester leur mécontentement et restent sans lendemain.**

**En conséquence, le Comité Fédéral National de la FNAS F-O invite la Confédération à prendre toute initiative interprofessionnelle nécessaire pour obtenir le retrait du pacte de responsabilité.**

**Il appelle ses syndicats, sur la base de ces revendications, à préparer les conditions de la grève interprofessionnelle, dans le cadre d'Assemblées Générales des salariés, afin d'obtenir satisfaction.**

**Il apporte tout son soutien aux salariés en lutte et en grève qui se battent actuellement pour défendre leurs droits ouvriers et les conquêtes sociales.**

**Dire non au pacte de responsabilité, c'est dire oui au progrès social, aux salaires, à l'emploi, aux services publics et à la Sécurité Sociale, oui au syndicalisme libre et indépendant.**

Paris, le 8 octobre 2014

Adoptée à l'unanimité